



L'Édito du Maire

Chères Bessinoises, chers Bessinois

Toute l'équipe municipale que vous avez élue le 5 décembre dernier se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année et vous invite à prendre le plus grand soin de vous face à la crise sanitaire qui ne faiblit pas.

Une nouvelle page s'ouvre avec un bulletin municipal remanié «BESSINES INFOS» et une mise en page rajeunie. Ce bulletin sera bimestriel et pourra, prochainement, vous être adressé par courriel à votre demande avant la distribution papier qui continue. L'élection municipale a conforté notre gestion et notre programme et a mis fin à des querelles stériles. Je remercie toutes celles et tous ceux qui nous ont accordé leur confiance : c'est un honneur et une responsabilité. J'adresse un salut particulier à la communauté portugaise qui s'engage activement à nos côtés dans la vie de notre commune.

Pas de trêve de Noël pour les élus

Dès notre élection, une équipe de conseillers a fait un travail considérable pour établir avant le 31 décembre un dossier pour postuler au plan vélo proposé par la région dans le cadre du projet national FRANCE RELANCE VELO. Bessines a besoin de ces liaisons sécurisées. Si notre projet est retenu, sa réalisation qui se déroulerait sur 4/5 ans, impacterait positivement la route de Sansais. Son classement en zone d'agglomération, qui a été validé par le Conseil municipal (séance du 20 janvier dernier), permettra, sans plus tarder, d'ouvrir les discussions avec le département.

Pas de trêve pour le COVID

En raison de la crise sanitaire la rencontre traditionnelle des Vœux du maire a dû, une nouvelle fois, être annulée. J'en suis désolé.

Le variant touche encadrement et élèves de l'école : suppléer aux absences de l'encadrement est un défi que vos élus relèvent au pied levé. Merci à eux.

La pandémie fragilise et isole les plus démunis. Le CCAS est toujours disponible pour répondre aux besoins de chacun. N'hésitez pas à lui faire appel.

Notre programme annonçait de nombreux projets, il convient maintenant de leur donner corps. Je m'y suis personnellement engagé. Nous y travaillerons tous ensemble.

Enfin, je tiens à vous faire savoir que le dernier conseil municipal s'est tenu dans une ambiance studieuse et conviviale, que nous n'avions pas connu depuis mai 2020, grâce à la participation constructive des élus de la liste BESSINES NATURELLEMENT. Qu'ils en soient publiquement remerciés.

Christophe GUINOT
Maire de Bessines

Dans le cadre d'une démarche responsable et soucieuse de l'environnement, la commune respecte les labels d'impression :

- **PEFC** (Programme de reconnaissance des certifications pour la gestion durable des forêts) est le plus grand organisme mondial indépendant de contrôle pour une gestion durable des forêts. Avec la certification PEFC, notre imprimeur s'engage à n'utiliser pour chaque produit d'impression que des papiers certifiés issus de pâte ou de bois provenant de forêts durables et correctement gérées au niveau écologique, économique et social.
- **FSC** : Grâce au certificat FSC®, notre imprimeur apporte en outre la preuve que la chaîne de production dédiée à la fabrication de produits d'impression répond aux normes FSC® au niveau de la production et des services jusqu'à la transformation et la logistique. Le Forest Stewardship Council (FSC®) est une organisation d'utilité publique internationale qui s'engage pour une exploitation durable des forêts en créant, gérant et développant le premier système de certification.
- **Imprim'vert**, qui a pour objectif de favoriser la mise en place par les entreprises exerçant des activités d'impression, d'actions concrètes conduisant à une diminution des impacts de l'activité sur l'environnement.

Une nouvelle équipe municipale

Suite au scrutin du dimanche 5 décembre 2021, notre commune dispose d'un nouveau conseil municipal, composé de 19 membres élus par vos suffrages.

En voici la composition :

MAIRE :
Christophe GUINOT



1er ADJOINT :
Roland LE DREO



Travaux, urbanisme,
bâtiments, voiries,
agents techniques

2ème ADJOINTE :
Virginie HEULIN



Affaires scolaires,
Centre de Loisirs

3ème ADJOINT :
Marcel BOEUF



Finances

4ème ADJOINTE :
Marie Madeleine BERTIER



Santé, CCAS,
Comités de quartiers,
associations

5ème ADJOINT :
Grégory PREUSS



Développement
Économique

Les délégué.es élus :

Marjorie
CHARLES - BERLIOZ



École
et Social

Jean-Claude
LOISEAU



Encadrement
équipe technique

Frédéric
FROMENT



Environnement,
voies douces,
écologie

Richard
POUQUET



Ressources
Humaines

Les autres conseillers municipaux :

Alain LUSSEULT - Patricia BIZARD - Helena LOPES - Marie Isabelle CUNHA - Virginie HUET
Bruno ROUSSEAU - Bernard PITHON - Michel VOINEAU - Isabelle ABDI JEANNEAU

Les commissions :

• Commissions obligatoires

Commission des appels d'offres : Le Maire +

Titulaires : Roland LE DREO, Jean-Claude LOISEAU, Michel VOINEAU
Suppléants : Marcel BŒUF, Hélène LOPES, Bruno ROUSSEAU

CCAS : Le Maire +

Marie-Madeleine BERTHIER, Marjorie CHARLES-BERLIOZ, Hélène LOPES, Marie-Isabelle CUNHA, Bernard PITHON
+ 5 personnes nommées par le maire.

Commission des impôts directs : Le Maire +

Titulaires : André BLANCHE, Carole GODALLIER, Jacques MORONVAL, Nathalie PINEAU, Richard POUQUET, Marie-Madeleine BERTHIER
Suppléants : Gérard RENAUDET, Bernard MATHE, Jean-Claude LOISEAU, Romain BRANGER, Alain LUSSEULT, Thierry BOBINEAU

Commission de révisions des listes électorales :

Alain LUSSEULT (Président), Jean-Claude LOISEAU, Frédéric FROMENT, Bruno ROUSSEAU, Bernard PITHON

Commission RIFSEEP : pour la mise en place du régime indemnitaire des agents

Richard POUQUET, Virginie HEULIN, Alain LUSSEULT

RETROUVEZ-NOUS SUR



PAGE MAIRE DE BESSINES



WWW.MAIRIE-BESSINES.FR/



• Commissions facultatives

Commission Travaux : Bâtiments communaux, voirie et fossés (entretien, RD3), espaces verts, Urbanisme (PLU)
Roland LE DREO, Jean Claude LOISEAU, Marcel BŒUF, Virginie HEULIN, Michel VOINEAU, Isabelle ABDI JEANNEAU

Commission Finances : Budget, paies, impôts
Marcel BŒUF, Frédéric FROMENT, Roland LE DREO, Grégory PREUSS, Alain LUSSEULT, Bruno ROUSSEAU

Commission Développement du tissu économique local : entreprises, commerçants, artisans, professions libérales, agriculteurs
Grégory PREUSS, Roland LE DREO, Virginie HUET, Marie-Isabelle CUNHA, Isabelle ABDI JEANNEAU

Commission Affaires scolaires et jeunesse : écoles, centre de loisirs, ados
Virginie HEULIN, Marie-Madeleine BERTHIER, Marjorie CHARLES-BERLIOZ, Virginie HUET, Héléna LOPES, Marie-Isabelle CUNHA, Bernard PITHON

Commission Ressources humaines : recrutement, évaluation, organisation des services, RIFSEEP
Virginie HEULIN, Richard POUQUET, Marie-Madeleine BERTHIER, Marjorie CHARLES-BERLIOZ

Commission Vie associative : Faire le lien avec le monde associatif, culture, sports, loisirs
Grégory PREUSS, Marie-Madeleine BERTHIER, Marcel BŒUF, Patricia BIZARD, Héléna LOPES, Marie-Isabelle CUNHA, Bernard PITHON

Commission communication : Préparation du journal communal, site internet, évènements
Marcel BŒUF, Grégory PREUSS, Alain LUSSEULT, Patricia BIZARD, Isabelle ABDI JEANNEAU

Commission Environnement et cadre de vie : écologie, voies douces
Frédéric FROMENT, Virginie HEULIN, Marjorie CHARLES-BERLIOZ, Isabelle ABDI JEANNEAU

• Représentants de la commune dans les organismes extérieurs

ASCOBE

Bernard PITHON

Comité des fêtes

Christophe GUINOT, Michel VOINEAU

CAN -Energie renouvelable et développement durable

Titulaire : Frédéric FROMENT suppléante : Isabelle ABDI JEANNEAU

CAN- Commission locale d'évaluation des transferts de charges

Titulaire : Marcel BOEUF suppléant : Roland LE DREO

SIEDS : syndicat intercommunal d'énergie des deux sèvres

Titulaire : Alain LUSSEULT suppléant : Bruno ROUSSEAU

Syndicat intercommunal de desserte par voies de terre des marais mouillés

Titulaire : Grégory PREUSS suppléante : Isabelle ABDI JEANNEAU

Titulaire : Frédéric FROMENT suppléant : Alain LUSSEULT

Syndicat mixte du bassin versant de la Sèvre Niortaise (SMBVSN)

Titulaire : Virginie HEULIN suppléant : Grégory PREUSS

CNAS

Richard POUQUET

ID 79

Jean-Claude LOISEAU

Syndicat des marais mouillés

Titulaire : Frédéric FROMENT suppléant : Grégory PREUSS

Syndicat mixte intercommunal du marais Poitevin

Titulaire : Alain LUSSEULT suppléant : Bernard PITHON

IPSO

Marie-Madeleine BERTHIER

Réfèrent questions de défense

Bruno ROUSSEAU

Réfèrent ambroisie

Frédéric FROMENT

Nature Solidaire

Titulaire : Virginie HEULIN

suppléante : Marjorie CHARLES-BERLIOZ

Appel à candidatures pour le CCAS

Le CCAS recherche pour compléter son Conseil d'Administration des personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social dans notre commune, et notamment :

- un représentant oeuvrant dans l'insertion et la lutte contre l'exclusion
- un représentant des associations familiales
- un représentant des associations de retraités et de personnes âgées
- un représentant des associations des personnes en situation de handicap

Merci d'adresser votre candidature à Monsieur le Maire (par mail à mairie@mairie-bessines.fr), avec une lettre de motivation précisant vos domaines de compétences.

2022

**LES JOURS DE COLLECTE
DE VOS DÉCHETS**

BESSINES



**LES ORDURES MÉNAGÈRES
JEUDI**



**LES EMBALLAGES 1 SEMAINE SUR 2
MERCREDI***

5, 19 janv. / 2, 16 février / 2, 16, 30 mars / 13, 27 avril / 11, 25 mai / jeudi 9, 22 juin / 6, 20 juillet / 3, jeudi 18, 31 août / 14, 28 septembre / 12, 26 octobre / 9, 23 novembre / 7, 21 décembre / 4, 18 janvier 2023

* en rouge les décalages jours fériés

Une question, un doute ?

0 800 33 54 68 Service & appel gratuits



ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES DE LA CAN

La carte d'accès sera progressivement obligatoire à compter du 1er janvier 2022. Jusqu'en mars 2022, vous serez encore autorisés à venir en déchèteries sans la présenter.

Vous serez alors invité par un agent à compléter sur place un formulaire pour en obtenir une. Celle-ci donne droit à 24 passages par an, avec une possibilité de 5 passages gratuits supplémentaires si besoin et sur demande. Ce crédit de 24 passages correspond à la fréquentation moyenne enregistrée sur une année. L'année suivante, vous n'aurez aucune démarche à effectuer : le crédit de 24 passages sera porté automatiquement sur votre carte.

Vous pourrez suivre votre décompte à la borne d'entrée des déchèteries, mais aussi sur le site internet des déchèteries de Niort Agglo ou en appelant la direction des déchets ménagers.



Déchèterie de Bessines - Rue François GUIBERT



Hiver (du 31-10-2021 au 26-03-2022) | **Été (du 27-03-2022 au 31-10-2022)**

Lundi, Mercredi, Vendredi :		Lundi, Mercredi, Vendredi :
13 h à 17 h		14 h à 18 h
Samedi		Samedi
9 h à 12 h - 13 h à 17 h		9 h à 12 h - 13 h à 18 h

Parole à l'opposition

Madame, Monsieur, Chers Bessinois,

L'équipe Bessines Naturellement, composée de Bernard Pithon, Bruno Rousseau, Isabelle Abdi Jeanneau et Michel Voineau est heureuse de vous présenter ses vœux de prospérité, santé et bonheur pour cette nouvelle année. Nous formons le vœu de pouvoir à nouveau nous retrouver et échanger en toute sécurité afin de poursuivre ensemble de beaux projets pour notre commune.

Bien que nous n'ayons pas retenu la majorité des suffrages lors de l'élection du 5 décembre dernier, vous avez été plus de 44% à nous faire confiance sur notre vision et notre projet pour Bessines sur les 4 ans à venir.

Notre projet était différent de celui de Mr Guinot. Ainsi, tout au long de ces 4 ans, et tout en travaillant dans la concertation avec Mr Guinot et ses 14 conseillers, nous continuerons à vous représenter, vos intérêts, votre vision, ainsi que l'ensemble des Bessinois. Nous nous inscrirons dans les projets portés par la majorité municipale, lorsqu'ils seront en accord avec notre vision et ligne de conduite. A l'inverse, nous questionnerons toute action ou projet qui ne correspondrait à votre vision et votre vote, afin de les faire évoluer aux mieux des intérêts communs.

Notre projet était basé sur l'écoute et la concertation avec les habitants. Vous restez donc acteur de votre village. Cette communication passe aussi par vous.

Ainsi, nous vous proposons de vous abonner à notre page Facebook « Bessines Naturellement » : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100075625792999>



SCAN ME

Nous sommes aussi à votre écoute et vous pouvez nous contacter sur notre adresse mail : bessinesnaturellement@gmail.com

Michel VOINEAU, Conseiller Municipal
P/O l'Equipe Bessines Naturellement

Le Club détente et loisirs de Bessines

est un lieu de convivialité permettant à ses 107 adhérents, retraités ou non, d'avoir des activités cérébrales et physiques, de maintenir le lien social, élément indispensable pour bien vieillir, l'éthique du Club étant la convivialité mais aussi la concentration, la tolérance et l'entraide (si les conditions sanitaires le permettent).



Programme 2022

Mardi 11 janvier 2022 à 14h30

Assemblée générale ordinaire

Paiement des cotisations

Galette des rois

Samedi 29 janvier 2022

Concours de belote – Salle La Grange

Mardi 1 Mars 2022

TourtiSEAUX pour Mardi Gras

Mardi 22 Mars 2022

Repas – à Frontenay-RR à la Salle La Clielle

Samedi 14 Mai 2022

Concours de belote – Salle La Grange

Mardi 14 Juin 2022

Pique-Nique – Parc Noisy

Tous les mardis (de 14h à 18h salle Noisy)

Belote et Jeux divers

Tous les vendredis (de 13h45 à 17h30

au club house du Gros Buisson)

Activité Tarot

Samedi 15 Octobre 2022

Repas Automnal

Samedi 26 novembre 2022

Concours de belote – Salle La Grange

Vendredi 16 Décembre 2022

Bûche de Noël au Club house du Gros buisson

Les sorties 2022 seront

communiquées ultérieurement

Rejoignez nous !

Contacts : 07 89 82 13 39 ou mainson.jean-paul@wanadoo.fr

06 31 90 62 08 ou michel_guitton@hotmail.com

Lidl recrute des Bessinois

Les travaux du futur magasin Lidl de la zone de la mude avancent à grands pas, et vont s'étaler jusqu'à la fin du mois d'avril. L'enseigne ouvrira ses portes courant mai. Un vrai atout supplémentaire pour les Bessinois.es qui bénéficient d'une opportunité d'embauche.

Vous êtes intéressé par un des postes proposés ? Faites vous connaître à la mairie de Bessines !

>> retrouvez les offres d'emplois sur <https://emplois.lidl.fr/> ou en magasin



L'agenda ● ● ● ● ● ● ● ●

L'année 2022 sera marquée par 2 élections :

Les élections présidentielles : les dimanches 10 et 24 avril 2022

Les élections législatives : les dimanches 12 et 19 juin 2022



Inscription sur les listes électorales

L'inscription sur les listes électorales de la commune devra être faite le **vendredi 4 mars**

2022 au plus tard pour pouvoir voter aux élections présidentielles. Pour cela, il faut vous **présenter en mairie avec :**

- une pièce d'identité en cours de validité
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois

Sinon, vous pouvez également vous inscrire sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

L'inscription se fait automatiquement pour les jeunes ayant fait leur recensement citoyen l'année de leurs 16 ans.

Une nouvelle carte électorale sera éditée en 2022 et vous sera adressée quelques jours avant le 1er tour des élections présidentielles

Pour recevoir cette carte dans les temps, il est indispensable de signaler à la mairie, dans les meilleurs délais, tout changement d'adresse dans la commune.

Les actus ● ● ● ● ● ● ● ●

Décès de notre doyen

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le 10 décembre dernier le décès de Monsieur Marcel COUZIN, 95 ans et doyen de notre commune.

Ce monsieur, très discret, réputé pour sa gentillesse n'a pas été épargné par la vie, avec la perte de sa femme et de ses deux enfants.

C'était une personne courageuse, volontaire et très active. En effet, il pratiquait encore régulièrement le yoga !

Il fut président du "club détente et loisirs de Bessines" durant de nombreuses années.

Chaque mardi, il se retrouvait avec ses amis du club pour taper la belote ! Marcel COUZIN aimait les gens... et les gens l'aimaient.

Le maire et l'équipe municipale présentent leurs sincères condoléances à sa famille.



Départ en retraite

Myriam DUBOIS a fait valoir ses droits à la retraite au 1er janvier 2022.

Après une vie dans le nord de la France comme bibliothécaire et responsable de centre de loisirs, Myriam a été recrutée à compter du 1er janvier 2009.

Polyvalente, elle faisait la garderie des enfants, le service de la cantine, la petite main en cuisine et surtout la plonge.

Consciencieuse jusqu'au bout des doigts, toujours ponctuelle elle avait le sens du travail bien fait. Déjà, ses collègues Corine et Evelyne nous disent regretter sa bonne humeur et son efficacité.

Bonne et longue retraite Myriam et à très bientôt, dès que les conditions sanitaires nous y autoriseront, pour le pot de l'amitié avec tous tes collègues.



Le groupe scolaire Jean Richard en pleine mue

Des travaux demandés par l'équipe enseignante ont été réalisés ces derniers mois à l'extérieur des bâtiments : nettoyage des murets, peinture au sol dans les deux cours de récréation (jeux de cour), peinture des portails et autres éléments extérieurs, installation de la structure de jeux dans la cour de l'école maternelle, enlèvement du bac à sable et réhabilitation en zone de jeux (barrière et goudron).

Des travaux en cours et à venir :

La réhabilitation du plateau est en cours et la construction d'un préau en métallo-textile pour l'école élémentaire est à l'étude. La rénovation complète des sanitaires dans tous les bâtiments de l'école est et reste une priorité. Néanmoins au vu de la nature et de la longueur des travaux sur ce point, la rénovation des sanitaires ne pourra se faire que pendant les grandes vacances 2022.

La directrice remercie Monsieur le Maire et le conseil municipal pour l'ensemble des travaux réalisés avant la rentrée de la Toussaint.

La directrice remercie également :

- Monsieur le Maire et Mme HEULIN pour la mise à disposition du personnel communal les jours précédents la rentrée et les employés municipaux. Un remerciement particulier aux ATSEM et personnel faisant fonction d'ATSEM, pour leur efficacité dans le travail concernant le ménage et l'aménagement des salles de classes les jours de pré-rentrée et aux employés en charge des peintures dans les cours de récréation.

- Monsieur le Maire et le conseil municipal pour l'ensemble des travaux réalisés avant la rentrée.

D'une façon générale, la directrice remercie Monsieur le Maire et Mme HEULIN pour l'ensemble des échanges qu'ils ont eu concernant l'école. Les nombreuses réunions entre Mme HEULIN et la directrice ont porté leurs fruits car plusieurs projets ont pu voir le jour. (extrait du CR du conseil d'école du 9 novembre 2021)

Rentrée scolaire de septembre 2022

Les inscriptions en Petite Section pour la rentrée prochaine auront lieu **du 01 février 2022 au 01 mars 2022**.

Deux conditions sont nécessaires pour cette inscription :

- Seront inscrits en PS à la rentrée 2022, les enfants nés entre le 1er janvier 2019 et le 31 décembre 2019 (Pour information : les enfants nés en 2020, feront leur rentrée en PS uniquement en septembre 2023)
- Et les responsables légaux (ou au moins un, en cas de séparation), doivent être domiciliés sur la commune de BESSINES.

Si vous remplissez ces deux conditions, il vous suffit alors de retirer un dossier d'inscription à la Mairie et de le retourner complété entièrement **avant le 01 mars 2022**. Attention, aucun dossier incomplet ne sera pris en compte.

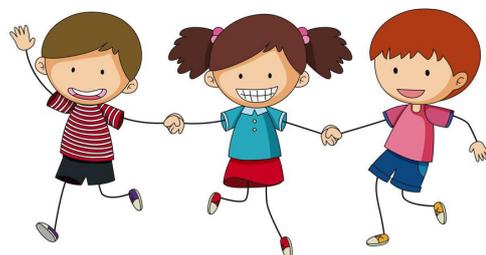
Une fois votre dossier complété et retourné, Monsieur le Maire procédera quelques jours après à la validation de l'inscription de votre enfant en classe de PS, en éditant un certificat d'inscription.

Un exemplaire vous sera envoyé par mail et un autre sera adressé à Madame Labonne, directrice du groupe scolaire.

Pour finaliser cette inscription, Madame Labonne prendra contact avec vous fin mai/début juin 2022 pour convenir d'un rendez-vous afin de visiter l'école avec votre enfant et clôturer l'inscription.

La liste des fournitures scolaires vous sera donnée également ce jour-là.

Dans l'attente de cette rencontre en mai/juin, vous pouvez joindre Madame Labonne par téléphone au 05 49 09 13 34 (de préférence le mardi, car elle est déchargée cette journée-là).



Recensement de la population Bessinoise en 2022

Le recensement de la population organisée par l'INSSE en 2022 (report du recensement de 2021) concerne la commune de Bessines. Il se déroulera du 20 janvier au 20 février 2022.

Le recensement périodique de la population est important car il permet de connaître le nombre officiel d'habitants de la commune ce qui conditionne les actions de l'Etat.

Comment va s'opérer ce recensement ?

L'un des 3 agents recenseurs mandatés par la municipalité se présentera à votre domicile pour vous expliquer la démarche, les modalités et la finalités de cette enquête.

Il vous remettra :

- Soit vos identifiants afin que vous puissiez (si vous le souhaitez et si vous le pouvez) répondre au questionnaire en ligne.
- Soit des questionnaires papiers qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

Le recensement est gratuit et confidentiel.

Exigez de voir la carte professionnelle de l'agent recenseur qui se présentera à votre domicile.

Ci-après les cartes des 3 agents recenseurs recrutés par la mairie :



Accueil à la Mairie

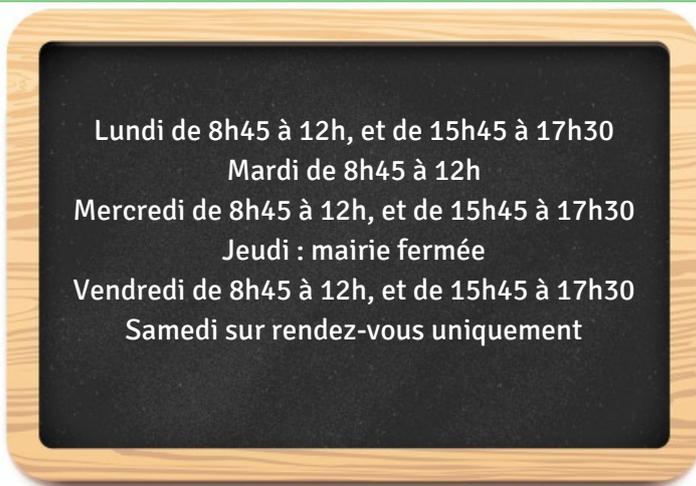
En raison de la situation sanitaire, la mairie ne peut accueillir qu'une seule personne à la fois.

- Pour éviter l'attente, pensez à prendre rendez-vous (par mail ou téléphone)
- Le port du masque est obligatoire
- Du gel hydroalcoolique est à votre disposition

Accueil téléphonique : 05-49-09-10-64

Email : mairie@mairie-bessines.fr

Site internet : www.mairie-bessines.fr



Publication

Directeur de la publication :

Christophe GUINOT

Édition : Janvier-Février 2022

Rédaction / conception :

Commission communication composée de
Marcel BOEUF, Grégory PREUSS, Alain LUSSAULT,
Patricia BIZARD, Isabelle ABDI JEANNEAU

Tirage : 900 exemplaires _ ZapTV79